

Compte-rendu du Conseil d'administration

Mardi 7 février 2006

16h – 18h

Assemblée Nationale (4^{ème} bureau) – Paris

ORDRE DU JOUR

- I)** Compte-rendu de l'audience au Ministère des Transports
- II)** Préparation de l'audience au Ministère de l'Ecologie
- III)** Etat des lieux des grands aéroports : déplacement à Lille-Lesquin
- IV)** ACNUSA : rapport d'activité 2005 et bilan 2000-2005
- V)** Questions diverses : Planning prévisionnel d'activités, Newsletter, Site Internet, Actes du colloque « Vols de nuit », Point financier

Liste des membres présents

M. Etienne-Christian VILLEMAGNE

Trésorier de « Ville et Aéroport »

Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (69)

M. Lucien BARGE

Maire de Jonage (69)

M. Louis CERCLERON

Vice-Président de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

Maire de Notre-Dame-des-Landes (44)

M. Gérard OLIVE

Maire-Adjoint chargé de l'Aménagement de la Cité – Mairie de Bouguenais

Représentant de Mme Françoise VERCHERE, Maire de Bouguenais (44)

M. Pascal BOUREAU

Adjoint à l'environnement et au Cadre de vie, Mairie de Blagnac

Représentant de M. Bernard KELLER, Vice-Président de « Ville et Aéroport », Maire de Blagnac (31)

M. Pierre FAYNOT

Vice-Président du Conseil général de la Marne (51)

MME Catherine DAKAD

Assistante parlementaire de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Vice-Président de « Ville et Aéroport » et Député-Maire de Yerres (91)

M. Thibaut GENIN

Chargé de mission représentant M. DUPONT-AIGNAN

M. Sébastien LUGOSY

Collaborateur de M. Jacques MYARD, Député-Maire de Maisons-Laffitte (78)

Liste des membres excusés

M. Jean-Pierre BLAZY

Président de « Ville et Aéroport » et Député-Maire de Gonesse (95)

M. Yves BUR

Député-Maire de Lingolsheim (67)

M. Serge ANDREONI

Maire de Berre- l'Etang (13)

M. Dany WATTEBLED
Maire de Lesquin (59)

M. Bernard GARANDEAU
Secrétaire-Général de « Ville et Aéroport », 1er Adjoint au Maire de Mérignac(33)

M. Roland ITERSHEIM
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières, Maire de Héringue (68)

M. Daniel SIMONPIERI
Maire de Marignane (13)

M. Jean LE GAC
Maire de Saint-Leu-la-Forêt (95)

M. Gaston LATSCHA
Adjoint au Maire de Héringue, Communauté de Communes des Trois Frontières (68)

M. Didier GONZALES
Maire de Villeneuve-le-Roi (94)

Le Conseil d'administration est ouvert à 16h05 sous la présidence d'Etienne-Christian VILLEMAGNE

I) COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE AU MINISTERE DES TRANSPORTS

Les participants de la délégation «Ville et Aéroport» sont tous d'accord pour dire que les questions posées lors de l'audience n'ont pas eu de réponses claires mais plutôt évasives.

M. CERCLERON pense que nous aurions dû être reçu par le Ministre des Transports, M. PERBEN, car les représentants du Cabinet, n'avaient pas l'air au fait du problème et leurs réponses n'étaient pas toujours claires. Il considère que le cabinet PERBEN a «écouté poliment» les réflexions soulevées par les élus membres de la délégation Ville et Aéroport ce jour là. Seul M. LEFEVRE, représentant la DGAC, a essayé de donner des éléments d'information sur certains points abordés.

Mme DAKAD a précisé qu'Orly subissait un déclin qualitatif mais pas quantitatif. Sur les 250000 créneaux autorisés, 240000 sont déjà utilisés.

Elle a également parlé du système VITRAIL, logiciel qui sera accessible au public dans les Collectivités locales qui en font la demande auprès la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). C'est Aéroports de Paris qui fournit le dit logiciel et pilote le système.

Il permettra d'avoir la même vision qu'un contrôleur aérien. En France, il subsiste encore beaucoup de problèmes pour obtenir ce système dû à son coût onéreux. Evidemment, l'association Ville et Aéroport considère d'ores et déjà que ce système VITRAIL doit être mis gratuitement à disposition des communes et collectivités qui en font la demande. Il serait en effet inacceptable que les communes qui subissent les nuisances aériennes paient pour avoir l'information sur les trajectoires. Aéroports de Paris ne doit pas avoir le monopole de l'information.

MM. VILLEMAGNE ET BOUREAU ont précisé que l'équivalent existait déjà pour certains grands aéroports régionaux comme Lyon St-Exupéry (CONSTAS) et Toulouse-Blagnac (SENTINELLE).

II) PREPARATION DE L'AUDIENCE AU MINISTERE DE L'ECOLOGIE

La proposition d'ordre du jour ci-dessous a été validée à l'unanimité des membres présents au conseil d'administration

Mardi 14 Février 2006

A 10h

20, AVENUE DE SEGUR – MINISTERE DE L'ECOLOGIE

- I) Situation des aéroports français : état des lieux des mesures environnementales prises, de celles à prendre pour l'avenir
- II) Quelle(s) application(s) du principe de développement durable au transport aérien ? Question de l'internalisation des coûts environnementaux du transport aérien
- III) Nouveau dispositif d'aide aux riverains et Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA)
- IV) Evaluation de la part du transport aérien relative à la pollution atmosphérique (émissions de gaz à effet de serre)
- V) Mission de réflexion sur une harmonisation du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et du Plan de Gêne Sonore (PGS) (Ponts et Chaussées/ Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable)

III) ETAT DES LIEUX DES GRANDS AEROPORTS : DEPLACEMENT A LILLE-LESQUIN

L'association se rendra sur le site aéroportuaire de Lille-Lesquin le **Mercredi 1^{er} mars 2006**.

Le programme prévisionnel de cette journée a été présenté.

Ce déplacement entre dans le cadre d'un programme qui vise à faire l'état des lieux des grands aéroports français. Il doit permettre, sur une journée, d'observer et d'analyser les spécificités de fonctionnement de l'aéroport, ses perspectives de développement et les nuisances qu'il génère au niveau des populations riveraines. Il s'agit également de rencontrer et travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs du transport aérien à l'échelle locale.

IV) ACNUSA : Rapport d'activité 2005 et Bilan 2000-2005

Téléchargement rapport intégral et bilan intégral sur le site www.acnusa.fr

Synthèse du rapport d'activités 2005 : l'ACNUSA critique l'action des pouvoirs publics et pointe de nombreuses carences

L'ECHEC DU DISPOSITIF D'AIDE AUX RIVERAINS (INSONORISATION)

Selon l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires (ACNUSA), 160 000 logements français doivent être insonorisés d'urgence, les trois quarts autour d'Orly et de Roissy. Pour réaliser les travaux en vingt ans, l'Etat (Mme BACHELOT en 2003 dans le cadre de son Plan Bruit) avait promis 55 millions d'euros chaque année. En 2005, seulement 34 millions avaient été affectés au dispositif d'aide aux riverains via la nouvelle Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA). En 2005, seuls 15 millions d'euros ont été versés. L'ACNUSA dénonce un système déclaratif auprès des compagnies aériennes « absurde et complexe ». Sans compter que les riverains concernés et candidats à l'insonorisation doivent payer une partie des travaux, ce qui décourage certains propriétaires. L'ACNUSA exige que l'Etat prenne le coût total de l'insonorisation à sa charge et que des opérations groupées sur les logements collectifs soient lancées pour accélérer le rythme. Le coup de gueule sur l'échec de l'insonorisation est inscrit dans le rapport 2005.

Le gouvernement vient de rattraper ses erreurs en revalorisant à hauteur de 80% le produit de la TNSA (Cf. décret paru au JO du 22 décembre 2005) et effectif à compter du 1^{er} janvier 2006. Sous toute réserve, le produit annuel de la TNSA devrait être dès 2006 de 55 millions d'euros. La DGAC a reconnu qu'elle s'était trompée sur le mode de calcul de la TNSA et précisément sur les coefficients de modulation. La valeur de ceux-ci a donc été relevée.

Même si la situation autour des aéroports s'est globalement améliorée depuis 2000, l'ACNUSA détaille avec précision les carences de l'action publique, qui semble privilégier le développement du trafic aérien au détriment de la lutte contre ses nuisances.

Trajectoires des avions : l'ACNUSA est pour un relèvement de l'ensemble des trajectoires

L'ACNUSA note par exemple que les survols irréguliers sont rares. « Les différents contrôles permettent de constater que peu d'avions dévient de leur trajectoire initiale, notamment en raison de l'amélioration des systèmes de radionavigation ».

En 2005, une seule déviation a été sanctionnée à Roissy et aucune à Orly, les autres ayant été jugées excusables pour raisons de sécurité. Mais si les règles actuelles sont respectées, l'ACNUSA demande « un relèvement de l'ensemble des trajectoires ».

Une recommandation non encore suivie d'effet, notamment la nuit à l'approche de Roissy, « malgré de nombreuses relances ».

L'ACNUSA note également que le décret devant réglementer les vols d'hélicoptères, attendu depuis 1999, « n'est toujours pas sorti ».

Lutte contre le bruit : l'ACNUSA très critique

L'ACNUSA est également critique en ce qui concerne la lutte contre le bruit dans les zones les plus touchées. « Les recommandations de l'Autorité n'ont pas été suivies et, de fait, la situation des riverains s'est dégradée ». La simplification des règles d'urbanisme n'a « pas été mise en œuvre ». Le fonds financier devant permettre à un propriétaire mal situé de vendre son bien sans perdre d'argent « n'intéresse personne ». Et les plans d'exposition au bruit qui devaient être révisés avant fin 2005 ont un « retard inexplicable ». A Roissy, le plan de 1989 sera modifié cette année. La procédure n'a même pas commencé à Orly, où la carte date de 1975. « L'Etat édicte des règles et ne les respecte pas. C'est inacceptable », selon Roger LERON.

Les autres grandes lignes du rapport ACNUSA 2005

Une grande enquête épidémiologique

Quel est l'impact du bruit des avions sur la santé ? A cette interrogation essentielle, jamais les pouvoirs publics en France n'y ont répondu. L'ACNUSA a obtenu du ministère de la Santé de se pencher sur le problème. Une étude sur la faisabilité de l'enquête est actuellement en cours.

Les conclusions devraient être connues au mois de juin.

Système VITRAIL : les trajectoires des avions bientôt consultables en mairie

L'information aux riverains s'était quelque peu clairsemée. Les tentatives de mettre sur Internet les trajectoires des avions et leurs altitudes en léger décalage avaient été refusées par l'Etat pour des questions de sûreté aérienne et de risques terroristes. Une version sécurisée baptisée VITRAIL a depuis été mise au point. Installée il y a six mois dans les maisons de l'environnement des aéroports d'Orly et de Roissy, elle sera bientôt consultable dans les collectivités locales qui en font la demande. Elle permettra de voir les mouvements avec demi-heure de décalage, sur un espace de 185 km centré sur Paris et une altitude de 4200 m, et de consulter les mesures de bruit.

Les amendes explosent à Roissy CDG

Au 30 novembre 2005, l'ACNUSA a relevé 525 infractions commises autour de la plateforme de Roissy CDG et prononcé des amendes administratives pour un montant total supérieur à 1,8 millions d'euros. Ce chiffre s'explique par l'application en 2004 d'un arrêté interdisant les décollages non programmés entre minuit et cinq heures. De nombreuses compagnies se sont faites prendre. Sur les 525 infractions, 413 concernent le non-respect de cet arrêté.

V) PLANNING PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL D'ACTIVITES VILLE ET AEROPORT

14 FEVRIER 2006, 10H-11H30,
Audience au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable

1^{er} MARS 2006, 10H-17H,
Déplacement sur le site aéroportuaire de Lille-Lesquin

22 MARS 2006, 10H-13H
Assemblée Générale ordinaire à l'Assemblée Nationale (1er bureau)

22 MARS 2006, 14H30-16H30
Visite de la 3^{ème} tour de contrôle de Roissy CDG et réunion sur le contrôle aérien avec la DGAC

AVRIL 2006
Déplacement au Parlement Européen de Strasbourg (Dossier « Vols de nuit »)

MAI 2006
Déplacement sur le site aéroportuaire de Beauvais-Tillé – Problématique des Low-Cost
Réunion du Conseil d'administration

JUIN 2006
Déplacement sur le site aéroportuaire de Marseille-Provence – Etat des lieux

JUILLET 2006
Réunion du Conseil d'administration

23 SEPTEMBRE 2006, 15H
Conférence-débat « 10 ans après l'affaire DHL, quelles nuisances pour les riverains des aéroports » à Strasbourg

OCTOBRE 2006
Réunion du Conseil d'administration

27 NOVEMBRE 2006

Colloque annuel Ville et Aéroport sur le thème « L'actualité d'un troisième aéroport dans le grand Bassin Parisien : quelle décision pour 2007 ? »

DECEMBRE 2006

Réunion du Conseil d'administration

Le Président VILLEMAGNE a conclu la réunion en présentant un bilan chiffré de plusieurs grands aéroports nationaux et européens (Statistiques de trafic passagers/fret)

Le Conseil d'administration est clôt à 18H.